

L'alternance : un mode pédagogique à revaloriser

PP41 06/12/2017

CFE-CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

La CFE-CGC est convaincue que pour rendre attractif l'apprentissage, il est impératif de changer son image, de valoriser l'accès à ce mode de formation, de faire évoluer les modes pédagogiques pour les adapter à la variété des populations concernées (niveau de connaissances, âges).

Pour ce qui concerne la gouvernance de l'apprentissage, la CFE CGC défend l'idée que le pilotage doit être confié aux branches professionnelles qui doivent être au cœur du dispositif au sein d'un paritarisme rénové.

La CFE-CGC porte les positions suivantes :

1. L'apprentissage doit devenir un mode pédagogique accessible dès 16 ans et tout au long de la vie. Aussi, la CFE-CGC demande la suppression des limites d'âges.
2. La rémunération des apprentis doit se faire en fonction du niveau de diplômes préparés sur la base des salaires conventionnels de la branche et non de l'âge.
Il s'agit également de repenser la place du maître d'apprentissage et de sa formation. Dans ce cadre, la CFE CGC pense intéressant de certifier les « maîtres d'apprentissage » et de créer un rôle de « jeunes-parrain ».
3. La simplification des interactions entre tous les acteurs territoriaux :
CFA, départements, régions, Education Nationale, partenaires sociaux.

Pierre Jan
Relations Presse et
institutionnelles
01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr

Pour la CFE-CGC, l'alternance doit devenir un moyen efficace de rentrer dans la vie active ou bien de continuer ses études. Pour cela, la CFE-CGC préconise la mise en place de moyens d'informations et d'interactions pédagogiques modernes permettant de fluidifier les relations entre les acteurs (jeune, Entreprise, Tuteur, Centre de formation...)

Le changement sera long, car il s'agit d'abord de changer la vision culturelle de l'apprentissage.

L'apprentissage, comme toute formation, n'est pas un médicament, ni un remède miracle contre le chômage des jeunes ...car cela ne crée pas d'emploi mais permet d'acquérir des connaissances permettant de postuler sur un emploi...si ce dernier existe.

<http://www.cfecgc.org/actualite/emploi/l-rsquo-alternance-un-mode-pedagogique-a-revaloriser/>